

Appel à candidature **Membres Comité Directeur**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

Vendredi 21 juin 2024 à 19h30

Salle des fêtes
Place Frédéric Joliot Curie
95540 Méry-sur-Oise

Conformément aux statuts et au règlement Intérieur du comité, les candidatures aux fonctions de membre du Comité Directeur doivent être adressées par lettre recommandée avec avis de réception au siège du Comité (cachet de la poste faisant foi) ou remise en main propre (sur RDV) contre émargement ou par voie électronique avec accusé réception au plus tard le **21 mai 2024**.

⇒ 19 postes à pourvoir dont 1 réservé à un médecin => fin du mandat juin 2028

Pour être recevables, les actes de candidature doivent se faire sur le formulaire dédié (en pièce jointe) qui doit être complété dans son intégralité et signé.

Les licenciés souhaitant postuler en tant que médecin doivent faire état de cette qualité dans leur déclaration de candidature.

La commission électorale en place procédera à la vérification de la recevabilité des candidatures.

Rappel des dispositions réglementaires :

Est éligible au Comité Directeur, toute personne âgée de 16 ans au moins, jouissant de ses droits civiques, licenciée depuis au moins 6 mois, à la date de l'élection, au sein du CDVOBB.

Sont incompatibles avec les fonctions de membre du Comité Directeur :

- la fonction de Conseiller Technique Sportif,
- toute appartenance au personnel salarié de la structure.

Ne peuvent être élus au Comité Directeur :

- plus de 3 (trois) licenciés appartenant à un même club,
- les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,
- les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée par une juridiction française, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales,
- les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps dans les conditions prévues par le règlement disciplinaire.